



CLASSIQUES
GARNIER

ZANIN (Sergey), « Avant-propos », *Utopisme et idées politiques Visite de Pierre-Paul Joachim Henri Lemercier de La Rivière à Saint-Pétersbourg. Avec la publication des inédits*, p. 9-10

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-07898-2.p.0009](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-07898-2.p.0009)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2018. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

AVANT-PROPOS

À Albine et à Adeline.

La recherche portant sur la visite de Lemercier de La Rivière à Saint-Pétersbourg, d'abord purement biographique, a pris de l'envergure au fur et à mesure que l'enquête dans les archives s'amplifiait. Différents documents retrouvés aident à évaluer l'influence de la physiocratie française sur la pensée russe du temps de Catherine II. Mais pas uniquement. Paradoxalement, les rapprochements opérés entre la doctrine politique de Rousseau et celle des physiocrates attestent la familiarité de leurs idées, qu'aperçoivent déjà leurs contemporains, en l'occurrence Catherine II, qui s'approprie des concepts hétéroclites et cherche à les fusionner à sa façon dans l'*Instruction* donnée à la Commission législative (*Nakaz*).

Faut-il pour autant mettre en place un projet de recherche portant sur ce sujet et en rester là ? L'examen des sources, notamment des mémoires écrits à l'occasion des travaux de la Commission législative réunie par la tsarine en août 1767 et des pièces envoyées au concours de la Société impériale d'économie, semble fournir les matériaux nécessaires pour le mener à bien. Cependant, le choix du sujet expose au risque de commettre une erreur d'appréciation. Est-il vrai que les plus importantes discussions se soient déroulées lors des séances de la Commission ? Le fait que Béardé de l'Abbaye, l'adversaire déclaré des physiocrates, ait remporté le concours et que Lemercier de La Rivière, invité par l'impératrice, ait essuyé un échec à Saint-Pétersbourg et soit rentré précipitamment en France ne signifie nullement que l'importance des doctrines physiocratiques soit minime. En principe, devons-nous souscrire à une approche purement positiviste et nous proposer l'étude de la diffusion des idées ?

L'analyse des documents prouve que les physiocrates français et leurs interlocuteurs russes ont bâti une vision illusoire de la Russie réformée selon les recettes physiocratiques. Ce sujet s'inscrit dans la prolongation d'une enquête sur les représentations sociales des Lumières françaises, faisant suite à l'étude publiée en 2012 (*Société idéale et horizon d'utopie chez J.-J. Rousseau*, Classiques Garnier). L'objectif principal de ce deuxième volet, à la différence du premier, consiste à étudier les représentations de la société idéale propres à un groupe d'intellectuels, ainsi que les mécanismes sociaux et culturels qui se mettaient en œuvre au moment où Catherine II invita Lemercier de La Rivière à sa cour. Pourquoi celui-ci n'arrivait-il pas à se débarrasser du rêve d'une Russie florissante, tandis que l'expérience décevante devrait briser ses illusions ?

Les vicissitudes du régime politique en Pologne depuis la fin du XVIII^e siècle donnaient matière à réflexion aux écrivains des Lumières, quelles que soient leurs convictions politiques ou les préférences méthodologiques. Rousseau, l'abbé de Mably, Lemercier de La Rivière et le marquis de Mirabeau méditaient des projets de réforme de l'État polonais, sans avoir grande connaissance du pays et de sa constitution. On pourrait à bon droit révoquer en doute l'applicabilité des mesures qu'ils préconisaient. Mais quels étaient leurs motifs pour les rédiger ? Qu'est-ce qui les incitait à repenser globalement la réalité politique de Pologne ? Le troisième volet de l'enquête sur les imaginaires sociaux des Lumières françaises concerne le modèle institutionnel inventé au cours des débats sur la constitution polonaise.

Aux différentes étapes de la rédaction de mon livre, des amis proches et éloignés m'encourageaient à la poursuivre. Toutefois, ma reconnaissance va tout particulièrement à Pierre-François Moreau et à David Wittman (IHRIM, Lyon), à Hervé Joly et l'IEA « Collegium de Lyon » qu'il dirige. Que Bruno Bernardi, mes amis et collègues du CERHIIP de l'Université Aix-Marseille et, en particulier, le professeur Éric Gasparini soient chaleureusement remerciés.